

Un réseau pour capitaliser de la liberté

Présentation générale du projet

terralimen.net · Version 1, réformable · Publié en août 2026
Document librement copiable et republiable.

Comment lire ce document

Ce texte présente le projet dans son ensemble : sa vision, ses éléments clés, son financement, sa faisabilité et son utilité. Il s'adresse à une personne qui n'en connaît rien et ne suppose aucune compétence technique.

Il est parsemé de **repères techniques**, signalés ainsi :

► **Repère technique — [sujet]** Une brève indication de la réponse technologique envisagée pour réaliser l'élément qui précède.

Ces repères ne sont pas des explications à comprendre pour suivre le texte. Ce sont des **bornes** posées le long du chemin, sur lesquelles on pourra s'appuyer plus tard pour étudier la faisabilité concrète de chaque composant. On peut les ignorer entièrement à la première lecture : le fil du projet se comprend sans eux.

Rien dans ce document n'est définitif. Le projet se conçoit comme un organisme vivant, destiné à évoluer. Ce texte est une photographie de sa réflexion à un moment donné, non un plan gravé.

Partie I — Pourquoi ce projet existe

1. Une question simple

Nous vivons un moment où presque tout se numérise, et où cette numérisation s'accompagne d'une capacité de contrôle sans précédent dans l'histoire humaine. Identité biométrique, reconnaissance faciale, traçabilité des paiements et des déplacements, intelligence artificielle appliquée à la surveillance, monnaies dont l'usage peut être restreint à distance. Prises ensemble, ces technologies rendent possible un degré de contrôle sur les individus qu'aucun pouvoir du passé n'a jamais pu atteindre.

De ce constat naît une question simple : dans un tel monde, comment préserver et faire vivre des espaces de liberté réelle ?

Le projet est une tentative de réponse. Pas une théorie, pas un manifeste abstrait : une construction concrète, faite de lieux où vivre et d'outils pour les relier.

2. Ce que « liberté » veut dire ici

La liberté dont il est question n'est pas un droit abstrait inscrit dans un texte. C'est une capacité concrète, qui peut se vivre ou se perdre.

Dans le monde ordinaire, une personne isolée qui refuse ou subit les règles du système dominant perd en liberté réelle : sans ressources, sans réseau, sans lieu où aller, sa liberté théorique reste sans effet. Elle a le droit d'être libre, mais pas les moyens de l'être.

Le projet propose de transformer cette liberté abstraite en quelque chose d'effectivement disponible. Nous appelons cela **capitaliser de la liberté** : la rendre concrète, mobilisable, partageable. Avoir accès à des lieux où dormir, se nourrir et se laver sans dépendre du marché ou de la banque. Pouvoir se déplacer sans avoir à prouver sa solvabilité à chaque étape. Disposer d'une capacité d'échange que nul ne peut geler à distance.

3. Une inspiration : le Stalker et le serpent

Le projet tire son nom et son esprit de deux figures.

Le **Stalker** est le personnage d'un film d'Andreï Tarkovski (1979). C'est un guide qui conduit des voyageurs à travers une région mystérieuse échappant à tout contrôle. Il n'avance jamais en ligne droite : il sonde, il dévie, il compose avec un monde vivant qu'on ne peut pas cartographier une fois pour toutes. Ce n'est pas un conquérant, c'est un passeur. Il ne domine pas la région, il la traverse sans se faire prendre.

Le **serpent** vient d'un roman de Pierre Bordage. Il incarne le nomadisme : ne rien posséder, ne pas s'enraciner, muer pour rester vivant. Le serpent change de peau régulièrement plutôt que de se laisser enfermer dans une forme figée. Il représente le mouvement, la circulation, la transformation permanente — contre la fixité et la possession.

Ces deux figures disent la même chose : **la liberté n'est pas un état qu'on possède, mais un mouvement qu'on entretient**. La souplesse et la capacité à se transformer ne sont pas des faiblesses, ce sont les conditions mêmes de la survie et de la liberté. C'est l'idée centrale du projet.

4. Ni fuite, ni combat : construire à côté

Le projet écarte deux réactions faciles.

Il n'est pas une fuite hors du monde, un repli survivaliste ou une communauté fermée coupée de tout. Les lieux qu'il crée sont ouverts, en lien avec leur environnement et avec le vaste réseau des communautés qui, partout, cherchent déjà à vivre autrement.

Il n'est pas non plus une entreprise de subversion ou de sabotage contre l'ordre existant. Cette voie a été explicitement écartée — à la fois parce qu'elle est perdante face aux moyens de surveillance actuels, et parce qu'elle n'est pas la nature du projet. Le geste n'est pas de détruire l'ordre établi, mais de **construire, à côté et en pleine lumière, un espace vivable régi par d'autres principes**. C'est la différence entre le saboteur et le bâtisseur.

Partie II — À quoi le projet ressemble

5. Les archipels

Le projet prend la forme d'un réseau d'**archipels** : des lieux physiques répartis dans le monde, chacun autonome, sans capitale ni centre. Le mot est choisi avec soin — un archipel est un ensemble d'îles séparées mais reliées, distinctes mais solidaires. Il n'y a pas de lieu principal dont les autres dépendraient, mais une constellation de lieux qui communiquent et s'entraident.

Chaque archipel repose sur une base simple : un lieu où l'on peut **dormir, se nourrir et se laver**. C'est le socle minimal de toute autonomie. Autour de cette base se déploient des activités selon les compétences présentes : potager et permaculture, boulangerie, construction, réparation, enseignement, soin, création.

La présence dans un archipel n'est pas une consommation passive. Elle implique une participation : on contribue autant qu'on reçoit. C'est une économie de réciprocité, pas d'assistance.

Les archipels jouent plusieurs rôles à la fois. Ils sont des lieux de vie et d'accueil pour des durées déterminées, des points de repli et de refuge, des relais dans le réseau, et des conservatoires en phase avec la nature et la biodiversité. Chaque archipel est à la fois un abri et un jardin, un lieu de passage et un lieu de soin de la terre.

Chaque archipel s'implante dans une juridiction donnée et en respecte les lois. Il possède un statut particulier que l'on pourrait décrire comme une **propriété sans propriétaire** : la terre appartient au réseau, pas à un individu, et ne peut être ni revendue ni capturée par une personne privée. Si une juridiction devenait hostile, un archipel pourrait être dissous localement pendant que d'autres naissent ailleurs — le réseau, lui, survit.

► **Repère technique — Le foncier commun** En France, ce statut existe déjà juridiquement à travers l'Organisme de Foncier Solidaire (OFS) et le Bail Réel Solidaire, qui dissocient la propriété du sol de son usage. Le modèle de référence est celui de Terre de Liens (association + foncière + fondation), qui gère aujourd'hui plusieurs milliers d'hectares en bien commun. La propriété foncière reste gérée par des structures juridiques classiques ; l'outil numérique gère la coordination, pas le titre de propriété lui-même.

6. La marche

Entre les archipels, il y a la **marche**. Ce n'est pas un détail pratique, c'est un choix central.

Marcher est le mode de déplacement le plus accessible qui soit : sans billet, sans permis, sans argent. Marcher entre deux archipels transforme le trajet lui-même en expérience, en aventure, en rencontre. Et marcher filtre naturellement l'engagement : celui qui parcourt une longue distance à pied pour rejoindre un lieu a démontré, par ce simple effort, une sincérité qu'aucun clic sur un écran ne pourrait prouver.

La marche relie le projet à une tradition humaine immense — le pèlerinage, la randonnée, le voyage lent — et à tout ce qu'elle porte : le ralentissement, la santé du corps, la méditation par le mouvement, la découverte de l'autre. Le Chemin de Saint-Jacques en est le modèle le plus proche : un réseau de milliers de kilomètres, traversant plusieurs pays, fondé sur l'hospitalité, qui fonctionne depuis des siècles sans aucun centre.

Partie III — Comment le projet fonctionne

7. La structure en fruit : un noyau et une enveloppe

Pour comprendre comment tout cela tient ensemble, on peut imaginer le projet comme un fruit. Un fruit a une peau, une chair et un noyau. La peau peut se déchirer, la chair peut pourrir — mais le noyau, tombé en terre, produit un nouvel arbre.

Le projet est construit de la même manière. Il a un **noyau** — les principes fondamentaux et les règles inviolables — conçu pour survivre à toute attaque. Et il a une **enveloppe** — les points de contact avec le monde extérieur — conçue pour être remplaçable. Si l'enveloppe est détruite quelque part, le noyau, lui, permet de tout reconstruire ailleurs.

Cette structure est la clé de la résilience du projet : rien ne peut le détruire d'un seul coup, parce qu'il n'a pas de cœur unique qu'on pourrait viser.

8. Le noyau : des règles que personne ne peut changer

Au cœur du projet se trouve un petit ensemble de principes fondamentaux, volontairement réduit au strict minimum, et rendus **inviolables** — c'est-à-dire que personne, pas même les fondateurs, pas même une majorité, ne peut les modifier.

Ces principes garantissent notamment : que personne ne peut confisquer ce qui appartient à un participant ; que n'importe quel groupe peut recréer le système ailleurs si celui-ci dérivait (le « droit de recommencer ») ; qu'aucune règle ne survit indéfiniment sans être activement renouvelée (le système doit muer pour rester vivant) ; qu'aucun acteur unique ne peut prendre le contrôle ; que tout est transparent et vérifiable ; et que personne ne peut accumuler un pouvoir démesuré au sein du système.

▀ **Repère technique — L'inviolabilité et la transparence** Ces garanties reposent sur la technologie blockchain, et plus précisément sur des « contrats intelligents » — des programmes qui s'exécutent automatiquement selon des règles publiques que nul ne peut altérer une fois posées. Le projet s'appuie sur Ethereum, retenue parce que c'est aujourd'hui la blockchain la plus décentralisée (sécurisée par plus de 500 000 acteurs indépendants), donc la plus résistante à toute prise de contrôle. Le code est public et vérifiable par quiconque.

9. Le Flux : une monnaie qui circule

Le projet dispose de sa propre unité d'échange interne, appelée **Flux**. Le Flux n'est pas une monnaie qu'on accumule pour s'enrichir. C'est une monnaie conçue pour **circuler**.

On ne l'achète pas à l'entrée : on le gagne en contribuant au réseau (par son travail, ses compétences, sa présence active). Il donne accès aux services du réseau — l'accueil dans les archipels, les activités, la coordination. Et il est conçu pour perdre de sa valeur s'il dort sans servir, ce qui décourage la thésaurisation et encourage la circulation. C'est la traduction économique du serpent : une valeur qui doit bouger pour rester vivante.

Le Flux n'est pas une fiction numérique flottante. Il est adossé à quelque chose de réel : **la valeur produite par le réseau lui-même** — les archipels, leurs terres, leurs infrastructures, leur capacité à accueillir et à produire. Plus le réseau se matérialise, plus le Flux a de substance derrière lui. Cette valeur d'adossement a une qualité rare : elle augmente précisément quand le monde extérieur devient plus difficile, c'est-à-dire quand on en a le plus besoin.

▀ **Repère technique — La monnaie interne** Le Flux serait un jeton (token) émis et géré par des contrats intelligents. Le mécanisme de perte de valeur au repos (appelé « demurrage ») a des précédents historiques et techniques. C'est l'un des composants les moins éprouvés à grande échelle, et donc l'un des principaux chantiers d'étude du projet — il pourrait être introduit progressivement, voire simplifié, selon les résultats. Les opérations courantes se feraient sur une « couche 2 » (un réseau adossé à Ethereum offrant des coûts très faibles), tandis que seuls les éléments inviolables vivraient sur Ethereum lui-même.

10. Les deux visages du Flux : contribuer et investir

Le Flux se présente sous deux formes distinctes, qui répondent à deux besoins différents et ne se mélangent pas.

Le **Flux de contribution** est celui qui vient d'être décrit : on le gagne en participant, il circule, il perd de sa valeur au repos, il donne accès aux services du réseau. C'est la monnaie de la vie quotidienne du réseau.

Le **Flux d'investissement** est différent. Il correspond à un apport de ressources fait pour financer l'acquisition des archipels (voir la Partie IV). Il ne circule pas librement, il ne perd pas de valeur au repos, et il ne sert pas à consommer des services : il représente une part dans le fonds commun d'acquisition et donne un droit de regard sur son usage, ainsi qu'un droit de retrait. C'est un titre de participation à la construction du réseau, pas une monnaie d'usage.

Cette distinction est importante. Elle permet à des personnes très différentes de participer chacune à sa mesure : celui qui n'a que son temps et ses compétences gagne du Flux de contribution ; celui qui peut apporter des ressources financières reçoit du Flux d'investissement. Aucun des deux n'est supérieur à l'autre, et la contribution humaine n'est jamais dévaluée face à l'apport financier.

▀ **Repère technique — Deux classes de participation** La distinction entre un droit de vote/participation et un droit économique circulant correspond exactement à une fonctionnalité éprouvée des cadres de gouvernance décentralisée (notamment le modèle Moloch, qui distingue nativement « parts » et « avoirs »). Elle est donc directement réalisable avec des outils existants.

11. Les rampes : les points de contact avec le monde

Pour que la liberté interne au système devienne utile dans le monde réel, il faut des points de conversion entre le Flux et les ressources extérieures (monnaie ordinaire, biens, terres). Ce sont les **rampes**.

Ces rampes sont volontairement multiples et conçues pour être remplaçables. Certaines sont purement numériques. D'autres passent par des structures juridiques légères (associations, coopératives) installées dans différentes juridictions, chacune conforme aux lois locales. Si l'une est bloquée quelque part, les autres continuent, et de nouvelles peuvent se créer ailleurs.

Les rampes sont le point le plus délicat du projet, car ce sont les endroits où il touche le monde réglementé et où il est le plus exposé. C'est pourquoi elles sont pensées comme l'enveloppe du fruit : utiles, mais sacrificables, et jamais indispensables à la survie du noyau.

▮ **Repère technique — Les points de contact** Les conversions numériques s'appuieraient sur des protocoles d'échange décentralisés existants. Les interfaces avec le monde légal (pour convertir en monnaie ordinaire, acquérir du foncier) passeraient par des entités juridiques classiques, conçues dès le départ pour être multiples et remplaçables, réparties sur plusieurs juridictions afin qu'aucune décision locale ne puisse tout arrêter.

12. Comment les décisions se prennent

Le projet se gouverne lui-même, sans direction centrale. Les décisions se prennent collectivement, selon des règles qui varient en importance : plus une décision touche aux fondements, plus elle exige un large accord et un temps de réflexion long ; les décisions courantes se prennent plus simplement et plus vite.

Un principe traverse toute cette gouvernance : **les règles ont une durée de vie**. Elles doivent être activement renouvelées pour perdurer, faute de quoi elles expirent. Cela empêche le système de se figer et l'oblige à rester vivant, à muer en permanence — fidèle en cela à l'esprit du serpent.

▮ **Repère technique — La gouvernance et la trésorerie** Ces mécanismes s'appuient sur des cadres de gouvernance décentralisée déjà éprouvés dans l'écosystème Ethereum. Un dispositif particulièrement adapté existe : il permet à tout apporteur de ressources de récupérer sa part à tout moment s'il est en désaccord (un « droit de sortie » garanti par le code), ce qui protège chacun contre toute capture de la gouvernance par une majorité.

Partie IV — Comment le projet se finance

13. Des fonds par juridiction, pas un trésor central

Acquérir des terres et bâtir des archipels demande des moyens réels. Mais la manière de réunir ces moyens est elle-même une question de principe — et le projet y répond de façon cohérente avec tout le reste.

Il n'y a pas un fonds unique et mondial. Il y a **autant de fonds que de juridictions actives**, chacun autonome, ancré dans son territoire, alimenté par les personnes qui veulent y construire quelque chose. Un apporteur français alimente le fonds français, qui acquiert des archipels en France. Un apporteur portugais alimente le fonds portugais. Et ainsi de suite.

Ce choix n'est pas seulement une question d'équité — même s'il en est une : personne n'accepterait volontiers que son apport parte financer un projet à l'autre bout du monde qu'il ne verra jamais. C'est surtout une question de structure. Un fonds unique concentrerait le pouvoir de décider quel archipel financer — c'est-à-dire le pouvoir le plus important de tous — et deviendrait un point central qu'on pourrait capturer, corrompre ou trancher. Il contredirait le principe même du projet : aucun centre, aucune tête unique. La constellation de fonds locaux est au financement ce que l'archipel est aux lieux : une cellule autonome plutôt qu'un cœur vulnérable.

Chaque fonds local, lui, fonctionne selon trois principes simples et absolus.

D'abord, il est **inviolable et transparent**. Ses règles ne peuvent être modifiées par personne une fois posées, et n'importe qui peut voir à tout moment combien il contient, d'où viennent les apports, et comment ils sont dépensés. Aucun fonds d'investissement classique n'offre cette transparence totale.

Ensuite, il est **à usage strictement limité** : ses ressources ne peuvent servir qu'à acquérir des terres et à construire des infrastructures pour les archipels de sa juridiction. Le code lui-même interdit tout autre usage.

Enfin, il garantit un **droit de retrait**. Un apporteur en désaccord peut récupérer à tout moment sa part proportionnelle de ce qui n'a pas encore été engagé, sans demander la permission à quiconque. C'est ce droit de sortie libre qui, paradoxalement, crée la confiance nécessaire pour entrer : on apporte sans crainte parce qu'on n'est jamais prisonnier.

Ce qui relie tous ces fonds locaux, ce n'est pas une caisse commune, c'est un **standard commun** : ils obéissent tous aux mêmes règles inviolables, utilisent le même type de Flux, et sont reliés par le même protocole — mais aucun ne commande les autres. Le réseau garde son unité sans centraliser son argent.

▮ **Repère technique — Des trésoreries locales sur un standard commun** Chaque fonds correspond à un cadre existant et éprouvé de l'écosystème Ethereum : le modèle Moloch (dans sa version actuelle, accessible via l'interface DAOhaus), qui offre nativement le droit de retrait (le « ragequit »), la distinction entre part de gouvernance et avoir économique, et une trésorerie transparente. Déployer plusieurs trésoreries indépendantes partageant les mêmes règles est une pratique courante et directement réalisable. La partie inviolable de chaque fonds vivrait sur Ethereum lui-même, pour une sécurité maximale.

14. La solidarité, comme choix et jamais comme contrainte

Des fonds strictement séparés ont un revers : un archipel dans une juridiction pauvre ou difficile disposerait de moins de moyens qu'un archipel dans une juridiction riche. Le projet ne l'ignore pas.

La réponse reste fidèle à son esprit : la solidarité entre territoires est possible, mais toujours **volontaire et explicite**, jamais imposée. Un apporteur qui le souhaite peut choisir de contribuer au fonds d'une autre juridiction, ou à un petit fonds de solidarité inter-archipels alimenté uniquement par ceux qui le décident. Personne ne finance jamais le lointain sans l'avoir voulu ; mais celui qui veut le faire le peut.

C'est cohérent avec tout le projet : la liberté, y compris celle de donner au loin — mais jamais l'obligation subie. La solidarité devient un geste conscient, pas un prélèvement invisible.

15. Exister d'abord, acquérir ensuite : lancer sans attendre un seuil

Un point est essentiel, et il distingue le projet d'une startup ou d'une levée de fonds classique : **le projet n'attend pas qu'une somme soit réunie pour commencer**. Il démarre à la mesure de ce qui est disponible, immédiatement.

Pour cela, il faut distinguer deux choses que l'on confond souvent : **exister** et **acquérir**. Un archipel peut exister bien avant d'être acheté en propre. Il peut naître sur un terrain prêté, loué, ou mis à disposition par un propriétaire sympathisant ; faire ses preuves ; accueillir ses premiers marcheurs ; générer ses premières contributions. Ce n'est qu'ensuite, fort de cette réalité déjà démontrée, que le fonds local sert à sécuriser le lieu par une acquisition durable.

Cette séquence renverse la logique habituelle, et c'est sa force. On ne demande pas à des apporteurs de financer une promesse ; on leur propose de consolider quelque chose qui existe déjà et qui fonctionne. La preuve précède le capital, elle ne l'attend pas. Le fonds n'est pas un préalable au lancement — c'est un outil qui grossit avec le projet et permet, le moment venu, de passer du prêt à la propriété commune.

Ainsi, le projet peut être lancé et pris en main partout dans le monde, selon les motivations des personnes dans leur propre juridiction, sans attendre l'autorisation d'un centre ni l'atteinte d'un seuil financier. Chacun peut commencer, là où il est, avec ce qu'il a.

16. Les deux temps du financement

À l'échelle du réseau, deux régimes de financement se succèdent, et il est honnête de les distinguer.

Dans les **premières années**, chaque archipel naissant ne produit pas encore assez de valeur pour se financer seul. Ce sont les fonds locaux, alimentés par ceux qui croient au projet, qui portent le démarrage — d'abord pour permettre l'existence (sur des terrains prêtés ou loués), puis pour permettre l'acquisition durable. Ce n'est ni une levée spéculative promettant des rendements, ni une collecte à fonds perdu : c'est un apport à un bien commun, sécurisé par le droit de retrait, dont la vraie rémunération est la réalisation elle-même.

Puis, à mesure que les archipels mûrissent, un **second régime** prend le relais. Chaque archipel devenu autonome reverse une fraction de la valeur qu'il produit au fonds de sa juridiction, pour financer l'étude et l'acquisition des archipels suivants. Le réseau devient alors progressivement auto-suffisant, finançant sa propre croissance sans dépendre indéfiniment d'apports extérieurs.

La transition de l'un à l'autre est le vrai test de viabilité du projet. Tant qu'elle n'est pas franchie, un territoire dépend de ses soutiens initiaux ; une fois franchie, il vole de ses propres ailes. C'est pourquoi le premier archipel n'est pas seulement un lieu : c'est la démonstration que ce cycle peut s'amorcer.

► **Repère technique — L'auto-financement progressif** *Le reversement d'une fraction de la valeur produite par les archipels matures vers le fonds de leur juridiction peut être encodé dans les règles du système, de façon automatique et transparente. C'est un mécanisme de redistribution interne à chaque territoire, distinct de toute fiscalité externe, qui relève entièrement de la gouvernance locale du réseau.*

Partie V — Comment le projet naîtrait

17. Une graine, pas une explosion

Le projet ne se lance pas par une grande campagne médiatique ni par une levée spéculative. Il commence par une graine : **un premier archipel qui fonctionne vraiment**, rendu possible par le travail des premiers venus et par le fonds local, sur un terrain d'abord prêté ou loué avant d'être, plus tard, acquis en propre.

Ce premier lieu est le prototype de tout le reste. Il démontre concrètement qu'on peut y dormir, manger, travailler, contribuer, et repartir plus libre qu'on n'y est arrivé. Sa réussite rend le deuxième plus crédible et plus facile à créer, et ainsi de suite. Le réseau croît de façon organique, chaque archipel mûr aidant à financer et à essaimer le suivant dans sa juridiction.

Le tout premier public du projet n'a pas besoin d'être convaincu par de la publicité. Ce sont des personnes déjà en mouvement, en quête d'une manière de vivre cohérente avec ce qu'elles ressentent. Elles viendront, comme le dit l'image, **à pied**.

18. Trois promesses pour trois profils

Le projet parle à trois types de personnes, avec trois promesses distinctes.

À ceux qui cherchent un sens et une manière de vivre — les premiers marcheurs — il offre une **vision** : une cohérence entre une philosophie et un mode de vie concret.

À ceux qui disposent de ressources et veulent contribuer sans se faire capturer par un système opaque — il offre une **sécurité** : des règles inviolables, une transparence totale, et la garantie de pouvoir se retirer à tout moment grâce aux fonds locaux décrits plus haut.

À ceux qui n'ont pas de capital mais du temps, des compétences et de la présence — il offre une **possibilité** : la démonstration que la contribution humaine vaut autant que la contribution financière. Le premier archipel doit être accessible à quelqu'un qui n'a que ses mains

et ses pieds. Si cette promesse n'est pas tenue, le projet n'a pas de sens.

19. Un point de départ, une extension mondiale

Le projet démarrerait sans doute sur un territoire et dans une langue (le français), pour bénéficier d'un premier tissu commun. Mais sa vocation est mondiale, et sa manière de croître est particulière : il n'attend pas qu'un centre autorise son extension. **Il peut être pris en main partout, par ceux qui s'en saisissent, selon les motivations et les possibilités de chaque juridiction.**

Sa force est de ne dépendre d'aucun lieu unique. Là où une juridiction serait trop contraignante, n'importe quel membre du réseau pourrait porter la réalisation plus loin dans un territoire plus accueillant, en y ouvrant son propre fonds local et son propre archipel, reliés au réseau par le standard commun. La puissance du projet viendra de ses réalisations concrètes, même si certaines voient le jour au bout du monde, portées par ceux qui s'en seront saisis.

Partie VI — Faisabilité et utilité

20. Ce qui est déjà possible aujourd'hui

Le projet n'invente pas ses briques : il les assemble. Et la plupart existent déjà, mûres et éprouvées.

Les outils numériques nécessaires au noyau — identité souveraine que nul ne peut confisquer, gouvernance décentralisée, trésorerie inviolable avec droit de sortie, mémoire vérifiable — sont aujourd'hui disponibles et largement utilisés. La gestion technique, longtemps réservée aux experts, est devenue accessible à des personnes ordinaires grâce aux progrès récents (récupération de compte par des proches de confiance, frais pris en charge par le réseau, connexion simplifiée).

Les structures juridiques du foncier commun existent également, avec des précédents solides comme Terre de Liens. Et le mouvement des communautés intentionnelles et des écovillages, actif depuis des décennies et reconnu jusqu'aux Nations Unies, constitue un terreau humain et un savoir-faire déjà disponibles.

▀ **Repère technique — État des briques** Environ 60 à 70% des composants techniques sont aujourd'hui disponibles et éprouvés. Les principaux chantiers ouverts sont : le modèle économique précis du Flux, la validation décentralisée des contributions, et la sécurité des ponts entre les différentes couches techniques. Aucun de ces chantiers n'est un obstacle rédhibitoire connu ; ce sont des sujets d'étude, à traiter avant tout déploiement lourd.

21. Ce qui reste à résoudre, honnêtement

Le projet ne cache pas ses difficultés. Trois méritent d'être nommées.

La conception précise de la monnaie interne (comment la faire circuler sans qu'elle se vide, comment récompenser justement les contributions) est le principal défi technique et économique. Elle sera étudiée avant tout engagement.

Les points de contact avec le monde réglementé (conversions, foncier, statut juridique) sont le talon d'Achille structurel : ils dépendent du droit et des rapports de force locaux plus que de la technologie. Ils exigent prudence et diversification.

Enfin, la dimension humaine — attirer et retenir des participants, éviter l'écueil bien connu des communautés qui se défont — est un défi qui ne se résout par aucune technologie, seulement par la qualité de ce qui est réellement vécu dans les archipels.

22. Pourquoi ce projet est utile

L'utilité du projet tient en une phrase : il transforme une aspiration en une capacité.

L'aspiration à plus de liberté, d'autonomie, de sens et de lien est immense et partagée. Mais elle reste le plus souvent sans effet, faute de moyens concrets de la vivre. Le projet offre ces moyens : un réseau de lieux réels où une autre manière de vivre devient possible, non pas dans la marge précaire ou l'illégalité, mais dans un cadre construit, résilient et ouvert.

Il est utile à qui cherche une alternative concrète et digne à l'isolement et à la dépendance. Il est utile comme démonstration qu'un autre équilibre entre liberté et sécurité est possible. Et il est utile, plus largement, comme contrepoids vivant à un monde qui tend vers un contrôle toujours plus complet — non pas en s'y opposant frontalement, mais en montrant qu'autre chose existe et fonctionne.

En résumé

Le projet est un réseau d'archipels — des lieux physiques où dormir, se nourrir, se laver, contribuer et vivre autrement — reliés par la marche et par une infrastructure numérique souveraine.

Il repose sur un noyau de règles inviolables, une monnaie interne qui circule au lieu de s'accumuler, des fonds d'acquisition transparents et inviolables — un par juridiction, jamais un trésor central — et des points de contact remplaçables avec le monde extérieur. Il est conçu comme un fruit : sa forme extérieure peut être détruite localement, mais son noyau permet de renaître ailleurs.

Son financement épouse sa philosophie. Il n'attend aucun seuil pour démarrer : un archipel existe d'abord sur un terrain prêté ou loué, puis n'est acquis en propre que plus tard, une fois sa réalité démontrée. Chaque territoire a son propre fonds, alimenté par ceux qui veulent y bâtir ; la solidarité entre territoires reste possible, mais toujours volontaire. Et le financement suit deux temps : les fonds locaux portent les premières années, puis les archipels matures financent eux-mêmes la croissance de leur juridiction, jusqu'à l'autosuffisance.

Sa raison d'être est de transformer la liberté abstraite en un capital de liberté réel, commun et circulant. Sa méthode est de construire en pleine lumière, pas de fuir ni de saboter. Son inspiration est le Stalker qui traverse sans se faire prendre et le serpent qui mue pour rester vivant.

C'est une arche de Noé distribuée, faite pour préserver et transmettre une certaine idée de la liberté — et pour la rendre, enfin, praticable.

Ce document est une version de travail, réformable. Les repères techniques qu'il contient sont des points d'appui pour l'étude de faisabilité à venir, non des choix définitifs.